

ANTI-LIMACES TOUTES CULTURES



LUCIO PRO® - AMM n° 2230840 - Phosphate ferrique anhydre IP MAX 24,2 g/kg - Marque déposée, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8 645 017 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - 47490 Point du Casse (France) - Tel. 05 53 69 36 30 - Agrément n° AOP1561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas verser l'eau avec le produit ou son emballage. SP3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour tous les usages. Métaaldehyde : Matière solide inflammable, catégorie 2, H228 : Matière solide inflammable ; Toxicité aigüe catégorie 3, H301 : Toxicité en cas d'ingestion ; Toxicité pour la reproduction catégorie 2, H361f : Susceptible de nuire à la fertilité ; Toxicité aquatique chronique catégorie 3, H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Edition 12/2023**. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Version actualisée des fiches produits disponible sur <https://anti-limaces.desangosse.fr/> - Crédit photos Gettyimages.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

BÉNÉFICES AGRICULTEURS



FABRIQUÉ EN
FRANCE



RAPIDITÉ D'ACTION

Grâce à la formulation COLZACTIF® et à l'**IPMAX®***, LUCIO PRO® apporte une rapidité d'action supérieure aux métaldéhydes solo.

LA CULTURE EST AINSI RAPIDEMENT PROTÉGÉE



ATTRACTIVITÉ MAXIMALE

En moyenne, 7 limaces sur 10 se dirigent vers LUCIO PRO® plutôt que sur la plantule (colza, céréales, tournesol, maïs...).

LA LIMACE NE TROUVE PLUS LE GRANULÉ PAR HASARD



APPÉTENCE MAÎTRISÉE

Grâce à la formulation COLZACTIF® et à la substance active **IPMAX®***, un granulé de LUCIO PRO® contrôle 4 à 6 limaces.

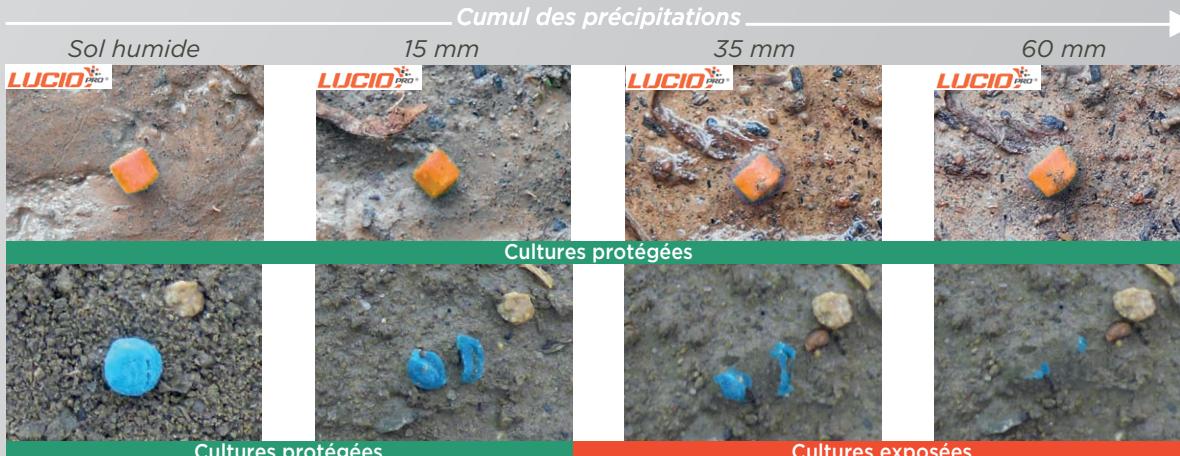
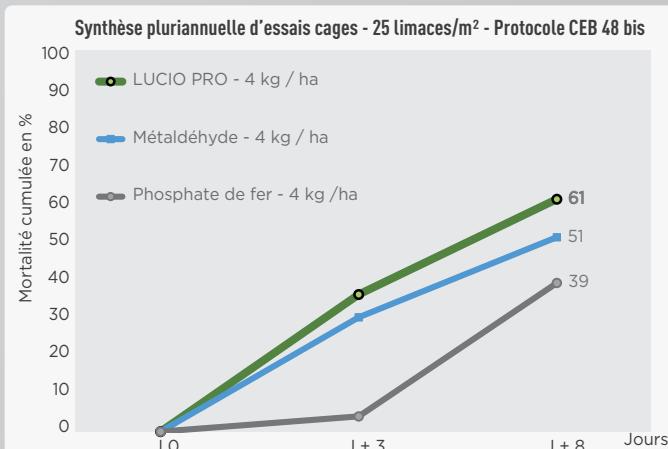
FLEXIBILITÉ DE DOSE POSSIBLE



EXCELLENTE RÉSISTANCE AU DÉLITEMENT

Les granulés de LUCIO PRO® ont une très bonne résistance aux conditions humides.

L'APPÂT ASSURE UNE PROTECTION LONGUE DURÉE DE LA CULTURE



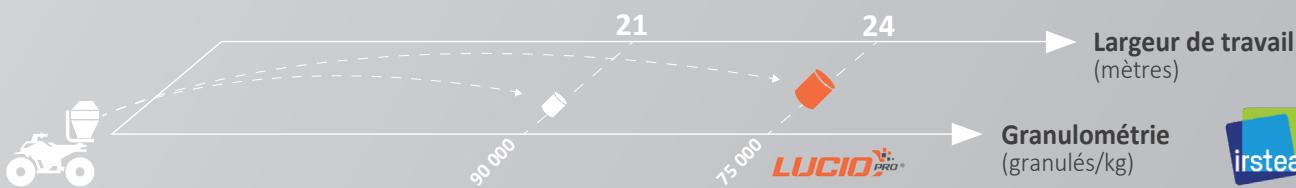
PERFORMANT POUR TOUTES LES APPLICATIONS



La calibration régulière et la bonne résistance à la casse des granulés de LUCIO PRO® permettent :

- d'épandre sur 24 mètres grâce à sa granulométrie et sa densité,
- d'avoir un mélange uniforme anti-limaces/semences sans décantation et d'optimiser les applications avec microgranulateurs

UN PRODUIT UNIQUE POUR RÉUSSIR LES APPLICATIONS EN PLEIN, EN MÉLANGE ET LOCALISÉ



Fiche d'identité

CEPP **

N° d'AMM : 2230840

Utilisable en
AGRICULTURE BILOGIQUE
Conforme à la réglementation en vigueur

Usages : Traitements généraux
*Traitement du sol *Limaces et escargots

Cultures : Toutes cultures, plein champ et sous abri

Substance active : 2,42 % phosphate ferrique anhydre IPMAX®*

Dose homologuée : 7 kg/ha

Recommandations : 3,5 à 7 kg/ha

Applications : En plein, mélange et localisé

Nombre d'applications maxi : 4/an

DAR : 1 jour

ZNT aquatique : 5 mètres

DRE : 6 heures en plein champ et 8 heures en milieu fermé.



* IPMAX® : nom d'usage de la substance active phosphate ferrique contenu dans LUCIO PRO®

** Demandes en cours